

REALITES

Après 3 ans de restructuration, le groupe de promotion immobilière REALITES présente son plan de redressement : poursuite des projets, remboursement progressif et conversion en capital sont proposés aux créanciers. Les conversions seront très fortement dilutives pour les actionnaires actuels.

Saint-Herblain, vendredi 19 décembre 2025. Le groupe de promotion immobilière REALITES présente son plan de redressement à ses créanciers et actionnaires, afin de sortir dans les prochaines semaines de sa procédure de redressement judiciaire (ouverte en février 2025).

REALITES a connu pendant 20 ans une croissance annuelle moyenne de +27% et environ 10% d'EBITDA chaque année. La crise des marchés immobilier et financier (choc des liquidités et du crédit) a stoppé net la croissance du groupe en 2023 et gelé les perspectives positives des 119,5M€ d'investissements engagés depuis 2020.

Aujourd'hui, après 3 ans de restructuration pour s'adapter à un secteur immobilier en pleine mutation, REALITES présente une structure allégée et un modèle économique simplifié soutenant sa pérennité pour les années à venir. Les actionnaires seront appelés à voter sur les propositions de redressement le lundi 19 janvier 2026 à 11 heures.

Le plan de redressement présenté aujourd'hui aux créanciers prévoit un remboursement progressif des créances sur 10 ans avec des conversions au capital pour les créanciers, une forte dilution du capital pour les actionnaires actuels et une stabilisation du management.

L'enjeu du vote sur le plan de continuation : finaliser les chantiers, pérenniser l'activité de promotion et préserver les 500 emplois, avec le soutien des créanciers et partenaires du groupe.



« En 2024, nous avons pris les décisions difficiles qui s'imposaient pour simplifier et optimiser le groupe dans un contexte de marché difficile : point mort divisé par 5, abandon des opérations non rentables, vaste opération de « cost-killing », et cessions d'actifs non stratégiques. En 2025, nous poursuivons nos efforts de protection de la trésorerie et de reprofilage. L'immobilier nécessite toujours un temps long dans les choix

stratégiques et leurs résultats. Sous réserve du soutien de ses partenaires et créanciers, REALITES se tient prêt à écrire une nouvelle page de son histoire avec une équipe engagée dans un marché de niche plus sélectif. » **souligne Yoann CHOIN-JOUBERT, Président directeur général et fondateur de REALITES.**

Les trois grands axes du redressement de l'entreprise :

1. **Rationalisation** : la cession des activités non stratégiques, et le recentrage géographique et opérationnel sur la promotion immobilière, cœur de l'expertise du Groupe REALITES.
2. **Désendettement** : la restructuration du bilan avec des conversions de créances en capital et un rééchelonnement de la dette existante sur 10 ans ;

3. **Stabilisation** : une nouvelle organisation simplifiée autour de l'actuel comité exécutif, fondée sur l'expérience de ses membres en matière de promotion immobilière et leur connaissance du Groupe REALITES et de ses projets.

Aujourd'hui, un modèle économique plus souple, agile et sélectif pour répondre aux nouvelles attentes du marché immobilier



Dans un marché immobilier durablement transformé, le groupe se recentre sur :

- **la promotion immobilière, son cœur de métier,**
- **l'achèvement des chantiers en cours**, grâce notamment à la **co-promotion** sur plus de 50 projets,
- **un nouveau mix produit 70 % B2B et 30 % B2C** avec un positionnement prix très compétitif,
- **et la création d'un nouveau réseau de commercialisation avec la société ISIA.**

La gouvernance a également été stabilisée et resserrée autour de **Yoann CHOIN-JOUBERT** (Président directeur général), **Nicolas BANY** (Directeur général Promotion), **Bertrand MALBET** (Directeur général adjoint) et **Marie OLLIVAUD** (Secrétaire générale).

Le plan de redressement présenté aux créanciers

Afin de reconstituer une structure financière stabilisée et d'aligner durablement toutes les parties prenantes, les grands principes du plan de continuation sont les suivantes :

- **Rééchelonnement des dettes sur 10 ans pour les créanciers ;**
- **Conversion en capital des créanciers pour le solde** avec une très forte dilution des actionnaires actuels (dont le capital sera inférieur à 1%) ;
- **Pérennité de la gouvernance** : transformation de REALITES SA en Société en Commandite par Actions effective à compter de la date d'arrêté des plans pour stabiliser le management dans le redressement du groupe (avec un intéressement progressif au respect des échéances de remboursement vis-à-vis des créanciers) et possibilité pour les créanciers devenus actionnaires de devenir membres du conseil de surveillance.

Le calendrier indicatif est le suivant :

	Dates indicatives	Etapes
1.	19 décembre 2025	Convocation des classes de parties affectées avec transmission : - Des projets de plan (version finale) - De la revue financière des projets de plan - Des rapports sur la valeur en continuité et sur la valeur en liquidation - Des observations du CSE et des mandataires judiciaires (le cas échéant) - Du règlement intérieur pour le vote des classes
2.	12 janvier (9h00) Au 19 janvier (15h00) 2026	Période de vote électronique des classes de parties affectées (hors actionnaires pour lesquels des règles spécifiques s'appliquent)
3.	Début février 2026	Audiences d'arrêté des plans de redressement
4.	Mi-février 2026	Jugements arrêtant les plans de redressement
5.	Fin février 2026	Lancement des opérations corporate (augmentations de capital et fusions)

Ce plan fera l'objet d'un vote électronique des créanciers entre le 12 janvier 2026 à 9h (heure de Paris) et le 19 janvier 2026 à 15h (heure de Paris) sur la plateforme prévue à cet effet

Pour accéder à la documentation, cliquez-ici

(convocations, règlement intérieur pour le vote des classes, projets de plan, présentation synthétique du plan).

À propos de REALITES

Fondé en 2003, REALITES conçoit et réalise des projets immobiliers utiles au développement des territoires (logements, bureaux, résidences avec services, pôles santé, crèches, commerces). REALITES est coté sur Euronext Growth Paris depuis 2014, éligible PEA-PME (ISIN FR0011858190, mémo ALREA).

Pour en savoir plus : realites.com

Contact presse : Véronique Pernin – Agence VP STRAT – 0661616102 – vpernin@vpstrat.com